

SURVEILLANCE DES HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (benzo(a)pyrène) DANS LA ZONE URBAINE RÉGIONALE

OBJECTIFS :

- Réaliser la surveillance annuelle des concentrations en benzo(a)pyrène dans la ZUR de Fort de France sur le site urbain de Bishop
- Confronter les résultats obtenus avec les normes environnementales en vigueur

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Suite aux préconisations de la Directive européenne n°2008/50/CE, la nouvelle stratégie de mesure déployée découpe la Martinique en une Zone Urbaine Régionale (ZUR) - regroupant l'agglomération de Fort-de-France, la commune du Lamentin et l'agglomération du Robert - et une Zone Régionale (ZR) regroupant les autres communes de la Martinique. De 2010 à 2012, une étude préliminaire a été menée sur 2 sites à Fort de France : « Bishop » (site urbain) et « Fort Saint Louis » (site à proximité industrielle). Durant cette étude préliminaire de 3 ans, les concentrations annuelles en benzo(a)pyrène sont restées inférieures au seuil d'évaluation inférieur. Ainsi suivant les exigences de la directive européenne, la mesure du benzo(a)pyrène dans la ZUR n'est pas obligatoire. Cependant, conformément à la résolution 2013-2 de la Commission de Suivi nationale relative aux HAP, Madininair a pérennisé depuis 2013 la surveillance des HAP réglementaires, durant 14% du temps de l'année, sur le site urbain de « Bishop ».

MATÉRIELS ET MÉTHODES :

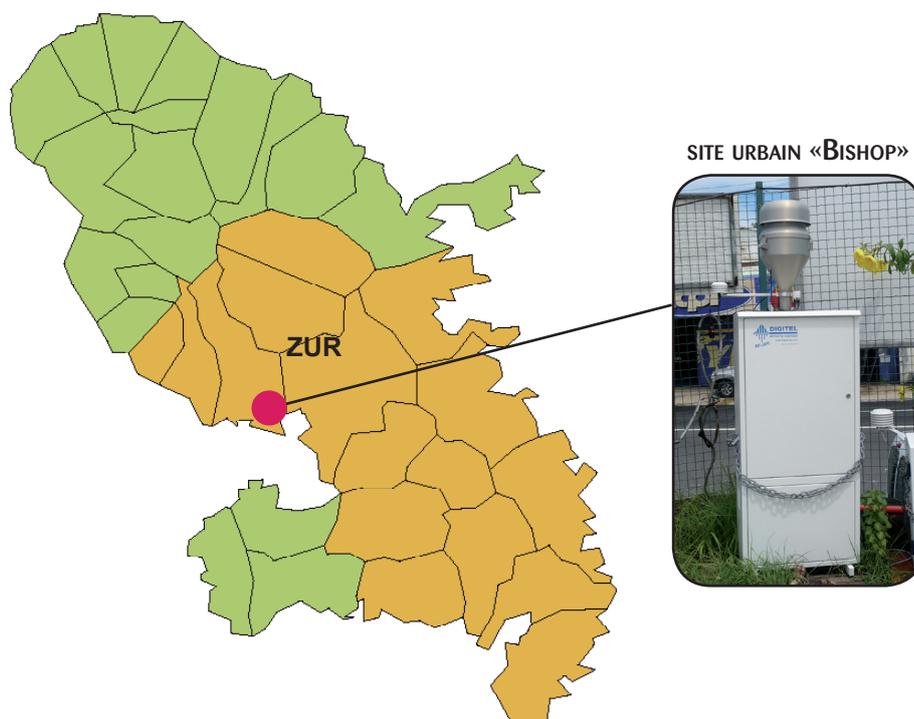
Le prélèvement s'effectue à l'aide d'un préleveur de type DA80, préleveur haut débit (30m³/h) de poussières. Cet appareil est équipé :

- d'une tête de prélèvement PM10 qui permet un échantillonnage représentatif des fractions de poussières pouvant pénétrer dans le système respiratoire des bronches supérieures
- d'un support de filtre qui fixe le filtre en fibres de Quartz
- d'un passeur de filtre avec programmeur permettant un fonctionnement en continu et une autonomie de l'appareil.

Un prélèvement journalier s'effectue sur 52 jours (1 jour sur 6), soit 14% de temps de l'année, répartis sur toute l'année 2014, permettant une représentativité annuelle.

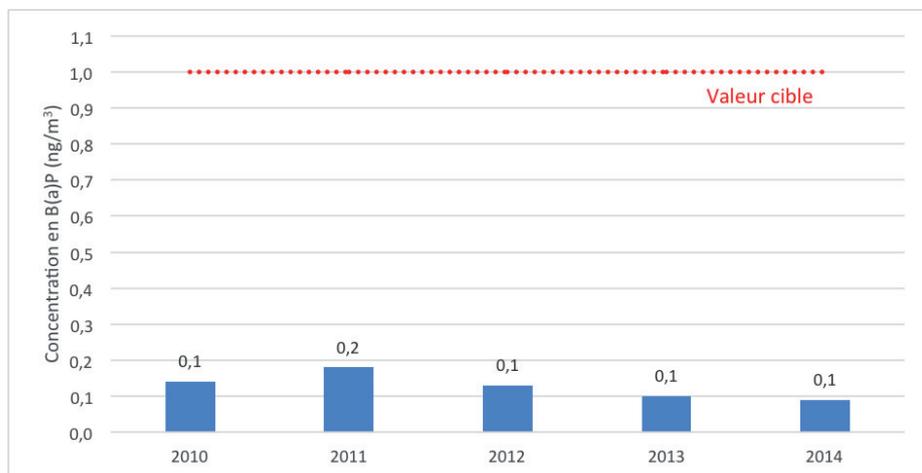
L'analyse des HAP est réalisée par le laboratoire interrégional de chimie (LIC) selon la norme NF EN 15549.

SITE DE MESURE :



RÉSULTATS BENZO(A)PYRÈNE 2014

Moyenne des 12 derniers mois (janvier 2014 à décembre 2014)



CONCLUSION

Sur le site urbain de Bishop, la concentration moyenne sur l'année 2014 en benzo(a)pyrène respecte la norme environnementale.

En 2015, Madininair poursuivra la surveillance régionale des HAP en évaluant les concentrations en HAP dans la ZR. Pour la première année, les HAP seront mesurés sur le site de l'office du tourisme à Bellefontaine pendant 14% du temps de l'année, sur une durée minimum de 5 ans.

Etude réalisée par :



Madininair

31 route de Didier 97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48 - Fax : 0596 71 32 02
contact@madininair.fr
<http://www.madininair.fr>